Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Élective du Comité Départemental des Yvelines de Karaté et Disciplines Associées du 27 septembre 2026 à 10H00.

Réunie à 64 rue du Clos d'Arcy, 78300 POISSY

Émargement de 09h30 à 10h00

L'émargement des clubs votants est fait à l'entrée, chaque Président(e) ou représentant(e) mandaté(e) du club réceptionne une enveloppe avec le nombre de voix correspondant.

La secrétaire générale ouvre la séance à 10H10.

M. Alain GALIANA est proposé à l'assemblée générale pour assurer la fonction de secrétaire de séance. L'assemblée vote pour à l'unanimité.

Monsieur Alain GALIANA ouvre la séance à 10H15 et remercie les Président(e)s et représentant(e)s des clubs qui se sont déplacés.

Il fait un rappel de l'ordre du jour :

1 Allocution d'ouverture ;
2 Élection du Président(e) du CDK78 ;

1 Allocution d'ouverture ;

Le secrétaire de séance explique la procédure de vote qui est celle dictée par les statuts fédéraux de la FFKDA.

A l'issue de l'émargement, sur les 149 clubs membres du Comité Départemental des Yvelines de Karaté et Disciplines Associées, 39 étaient présents ou représentés lors de l'Assemblée Générale Élective.
Les clubs présents représentaient 128 voix sur 385 possibles, soit 33,24 % des voix.

Une explication est dispensée à l'Assemblée générale concernant les modalités d'organisation du vote, notamment au sujet des bulletins de vote.

Le secrétaire de séance demande parmi les personnes présentes, 8 scrutateurs pour participer aux dépouillements des bulletins de vote.

- M. Mohamed AMRI
- M. Elhoussine SAHEL
- M. Sami REFFUVEILLE
- M. Didier GIRAUD
- M. Jean Marc MONNOT
- M. Mus BOURAAM
- Mme Isabelle RASPAUD
- Mme Françoise TERKI

Le scrutin est ouvert.

2 Élection du Président(e)

Les 11 membres du Comité Directeur présents se retirent afin de déterminer lequel d'entre eux sera proposé au poste de Président(e) du Comité Départemental des Yvelines de Karaté et Disciplines Associées à l'Assemblée Générale. Après un tour de table M. Patrick DA SILVA propose sa candidature et celle-ci est validée à l'unanimité par les 11membres présents.
M. ALPHONSE JEAN-CLAUDE étant le plus âgé, à la charge de présenter la candidature de M. Patrick DA SILVA à l'assemblée générale.

Il est procédé au vote et le dépouillement se fait en présence des 8 scrutateurs dans une salle annexe, ils comptabilisent 127 bulletins exprimés.

- Pour 111 voix
- Contre 9 voix
- Abstention 7 voix

A l'issue du vote, M. Patrick DA SILVA est élu à la majorité au poste de Président du Comité Directeur du Comité Départemental des Yvelines de Karaté et Disciplines Associées.

CANDIDAT	NB VOIX	POUCENTAGE	RESULTAT
DA SILVA PATRICK	111	87%	ELU

L'ordre du jour est épuisé, le nouveau président remercie les personnes présentes et il clôture l'assemblée générale élective à 10h38.

La secrétaire Générale	Le secrétaire de séance	Le Président
Valérie CHAMBI	Alain GALIANA	Patrick DA SILVA



